

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



UP&PRO Université de Poitiers

[#]

Valider ses acquis de l'expérience (VAE)

QUI PEUT FAIRE UNE VAE ?

"Toute personne qui dispose d'un an d'expérience à temps complet en rapport direct avec le diplôme pour lequel la demande est déposée.

La VAE est accessible à tous, sans condition d'âge, de statut (salarié.e, non salarié.e, fonctionnaire, demandeur d'emploi, bénévole) ou de niveau de formation initiale.

La VAE prend en compte les activités professionnelles salariées, non salariées, bénévoles, de volontariat, ou exercées dans le cadre de responsabilités syndicales, d'un mandat électoral local, ou par une personne inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau."

DANS QUEL BUT ?

Obtenir un diplôme de l'Enseignement supérieur

Valoriser vos acquis de l'expérience

Sécuriser votre parcours professionnel

Accroître vos possibilités d'évolution professionnelle

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU PARCOURS VAE ?

Constitution de la demande
de recevabilité VAE (cerfa)

Traitement de votre demande

- La recevabilité administrative par UP&Pro
- La faisabilité par un expert du diplôme

recevable

non recevable

Votre choix

Accompagnement
avec UP&Pro
1600 €

Sans accompagnement
(Candidat libre)
895 €

**Arrêt de la
procédure**
avec ou sans
réorientation

Recherche de financement

Constitution du
dossier VAE
Ateliers + entretiens
individuels

Constitution du
dossier VAE sans
accompagnement

i
3 sessions
de jury par an
Règlement des
frais d'inscription

Préparation à l'oral

Jury VAE

Pas de
validation

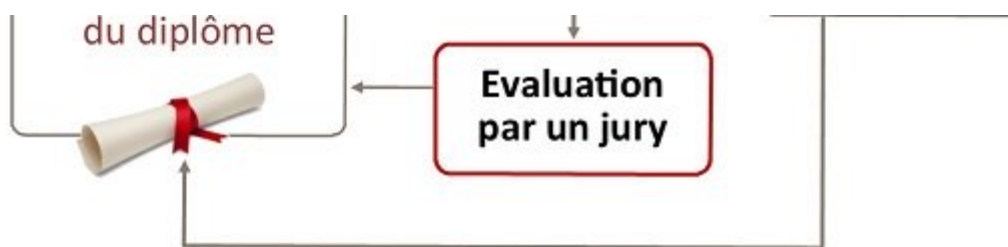
Validation
totale

Validation
partielle

Délivrance

Travail
complémentaire

Reprise
d'études



Télécharger le schéma VAE [PDF - 633 Ko] [

http://uppro.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273351705&ID_FICHE=484291&INL

] [PDF - 633 Ko] [

http://uppro.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/schema-parcours-vae-juil-2018_1532096751527-pdf?INLINE=FALSE]

QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

Un conseiller d'UP&Pro vous informe et vous accompagne dans la réalisation de votre projet VAE. Il est garant des attentes des membres de jury VAE et expert en matière de :

Méthodologie rédactionnelle

Identification et analyse des compétences en lien avec le diplôme

Il vous propose :

Un accompagnement qualitatif (90% de validation totale et partielle) : des ateliers méthodologiques collectifs, des entretiens individuels

Un suivi individualisé en présentiel ou à distance

Un accompagnement allant jusqu'à 24 h

Un accompagnateur référent tout au long de votre démarche

Il assure également le relais entre vous, les équipes enseignantes, la composante pédagogique et le jury.

VOS DÉMARCHES

Le CERFA [PDF - 4 Mo] [

http://uppro.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/cerfa-demande-de-recevabilite-vae_1532090829479-pdf?INLINE=FALSE]

(demande de recevabilité) à télécharger et à compléter en vous aidant de la [notice explicative](#) [PDF - 226 Ko] [

http://uppro.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/notice-explicative-cerfa_1532090849018-pdf?INLINE=FALSE]

Un CV détaillé de 2 à 3 pages ([Exemple 1](#) [PDF - 1 Mo] [

http://uppro.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/cv2_1532095131948-pdf?INLINE=FALSE] - [exemple 2](#) [PDF - 1 Mo] [

http://uppro.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/cv3_1532095156991-pdf?INLINE=FALSE]) présentant vos différents postes,

missions, activités et domaines de compétences en lien avec le diplôme ciblé ; vos formations diplômantes et professionnelles suivies

Une lettre de motivation détaillant votre parcours (principales activités professionnelles, choix de carrière, compétences mises en œuvre en lien avec le diplôme ciblé) ; votre projet (la place de la VAE dans votre parcours, vos perspectives suite à la VAE

La photocopie de votre diplôme le plus élevé

La photocopie des justificatifs d'activité (salariés et/ou bénévoles) en lien avec la demande de VAE

La photocopie de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour

ATTENTION : les dossiers incomplets ne pourront être étudiés.

Tous les documents sont à transmettre via : up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr [javascript:mela('up-pro.vae-re',' ','univ-poitiers.fr');] ou

par courrier : UP & Pro - 2 rue Pierre Brousse - Bâtiment B25 - TSA 91110 - 86073 Poitiers Cedex 9

Contact : up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr [javascript:mela('up-pro.vae-re',' ','univ-poitiers.fr');]

LE FINANCEMENT DE LA VAE

Sans accompagnement (candidat libre) : Coût de la prestation = 895 €

Accompagnement méthodologique à la rédaction du « Dossier VAE » par un.e conseiller.ère : Coût de la prestation = 1 600 €

ATTENTION : ce tarif n'inclut pas les droits d'inscription au diplôme ni les éventuels frais supplémentaires en cas de validation partielle.

Il vous appartient de trouver le financement de votre accompagnement. Il existe différents dispositifs pour financer une VAE (aides privées, aides publiques, congé VAE, CPF...)

Pour aller plus loin : [les dispositifs de financement \[PDF - 55 Ko\]](#) [

http://upro.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/financements-vae_1532094191944-pdf?INLINE=FALSE]

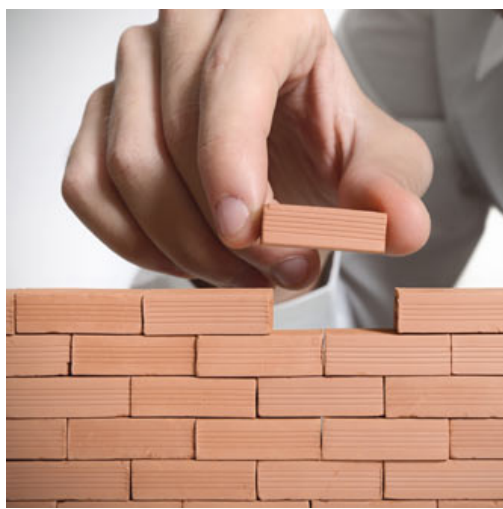
VOUS HÉSITEZ ET VOUS AVEZ BESOIN D'INFORMATIONS ?

[Horizon](http://www.horizon-info.org/) [http://www.horizon-info.org/] Agence régionale de la Formation Tout au Long de la Vie

[Point Relais Conseil](http://www.vae.gouv.fr/?page=carte-prc) [http://www.vae.gouv.fr/?page=carte-prc] (PRC) : conseil et information sur la VAE

[Aquitaine-cap métiers](http://www.aquitaine-cap-metiers.fr/web/guest/services/valider-son-experience) [http://www.aquitaine-cap-metiers.fr/web/guest/services/valider-son-experience] : le portail régional de l'information sur la formation et les métiers

[ARETLV](https://www.arftlv.org/pages/150/VAE-Certification.aspx) [https://www.arftlv.org/pages/150/VAE-Certification.aspx] : Agence Régionale pour l'Orientation, la Formation et l'Emploi Nouvelle-Aquitaine



Dépôt des dossiers VAE :

Possible tout au long de l'année.

Sessions de jurys :

3 sessions de jurys par an :

Février, avril/Mai et Septembre/Octobre.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr